

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MARS 2013

Le onze mars deux mil treize, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie.

PRESENTS : Mmes RIOCREUX, CHILON, FRAISSE, BATONNEAU, BENESTON, DEZE, LAVIELLE, Mrs BOISDRON, POTIRON, GUILBAUD, HALLIEN, NION

EXCUSE : Mr GILBERTON

ABSENTE : Mme PAINBLANC

Il est donné lecture du compte-rendu du 11 février 2013. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

COMPTES RENDUS DES DELEGATIONS COMMUNAUTAIRES, SYNDICALES ET COMMISSIONS MUNICIPALES

- Monsieur NION précise l'organisation de « la nuit de la chouette » qui aura lieu le 23 mars à la Salle des Fêtes. La LPO en partenariat avec les municipalités de Benais, Continvoir et Bourgueil, le PNR et l'Office de Tourisme du Pays de Bourgueil accueilleront une exposition photos, une conférence et différents ateliers destinés aux enfants, dans le cadre de la 10^{ème} Nuit de la Chouette. Dix ballades seront organisées sur les trois communes à la tombée du jour et la ballade destinée aux enfants et adolescents se déroulera dans l'enceinte du château de Benais. Madame le Maire remercie l'ensemble des bénévoles, partenaires et élus qui participent à l'organisation ainsi que la ville de Boulogne et les salariés du château qui acceptent d'ouvrir les portes du parc pour l'occasion.
- Monsieur POTIRON fait part d'une réunion qui a eu lieu, à la CCPB, le 28 février, au sujet des Parc d'Activités. La question se pose pour le local ex « Autour du bois », doit-il être mis à la vente ou en location ? Une personne semble intéressée pour le louer pour organiser de l'évènementiel (soirées à thème, thés dansants, ...). Un dossier devrait être déposé prochainement en mairie pour demander le passage de la commission de sécurité.
- Monsieur HALLIEN donne connaissance de 2 devis concernant la fabrication de panneaux pour les 2 aires de jeux : 240 € pour 37 de création et 222 € pour Atome communication, ce dernier a été accepté ainsi que les affichettes auto-collantes à poser sur les 2 boîtes d'affichage à l'extérieur de la Mairie.
Il propose de mettre sur le site internet les logements communaux qui sont disponibles à la location
- Monsieur BOISDRON donne un compte rendu de la réunion du Syndicat de l'Authion qui prévoit une hausse de 2 % des participations communales.

Il donne également le compte rendu de la réunion du SITS qui va augmenter ses tarifs de 1.97 % au lieu de 2.5 % prévus initialement. La participation des familles va passer de 120 € à 130 € par enfant.

Il précise qu'une réunion publique a eu lieu avec le Conseil Général au sujet d'une étude de faisabilité sur la création d'une ligne régulière entre Chinon et Bourgueil, dans le cadre de son schéma départemental des transports et de l'accessibilité. Cette desserte se fera en plus du transport à la demande qui sera organisé, par le Conseil Général d'Indre et Loire, à partir de septembre 2013, sur le territoire de la CCPB. Une information aux citoyens, aux professionnels et aux associations qui pourront relayer l'existence de cette offre sera faite prochainement.

- Madame le Maire informe le conseil municipal que l'ARCA « Les amis de l'Authion) va organiser une journée « nature » le samedi 25 mai. Ces conférences s'intègrent dans l'organisation des Vernalis portées par le service enfance et jeunesse de la CCPB, la ville de Bourgueil et les syndicats intercommunaux d'eau potable et d'assainissement (SIAEP et SIACB). Une exposition sur le thème de l'eau sera accueillie par la bibliothèque de Bourgueil du 8 avril au 25 mai prochain. Les élèves de l'école de Benais y participeront. Programme complet des Vernalis sur le blog vernalis.overblog.com
- 2013 est l'année mondiale de l'eau et à ce titre les classes de CP et CE1-CE2 de l'école de Benais, ont participé en décembre 2012 au concours d'affiches « il y a de la vie dans l'eau » organisée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. 8 projets d'affiches ont été envoyés, l'un d'entre eux a été pré-sélectionné et est arrivé en finale. Il figure dans la présentation Agence de l'Eau Loire Bretagne
http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_educatif/sensibiliser_et_eduquer/concours_daffiches/JME_recueil_2013.pdf
 Le conseil municipal adresse toutes ses félicitations aux élèves et à leurs enseignantes. Les élèves auteurs de cette affiche ont reçu des cadeaux pour leur participation.

2013-10 / APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur GUILBAUD Michel, délibérant sur le Compte Administratif 2012, dressé par Madame RIOCREUX Stéphanie, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Libellés</u>	<u>Investissement</u>		<u>Fonctionnement</u>		<u>Ensemble</u>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	3 046,37			150 182,08		147 135,71
Opérations de l'exercice	446 325,42	457 378,96	560 509,41	610 782,35	1 006 834,83	1 068 161,31
TOTAUX	449 371,79	457 378,96	560 509,41	760 964,43	1 006 834,83	1 215 297,02
Résultats de clôture		8 007,17		200 455,02		208 462,19
Restes à réaliser	81 210,00	10 000,00			81 210,00	10 000,00
TOTAUX CUMULES	81 210,00	18 007,17		200 455,02	81 210,00	218 462,19

RESULTATS DE FIN ITI FS	63 202,83			200 455,02		137 252,19

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire.

3°) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2013-11 / COMPTE DE GESTION 2012

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte de gestion établi pour l'année 2012 par Monsieur EXPERT, Trésorier à BOURGUEIL, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- . Adopte le compte de gestion de l'exercice 2012 qui n'appelle ni observation ni réserve.
- . Autorise Madame le Maire à le signer au nom du Conseil Municipal.

2013-12 / COMPTE ADMINISTRATIF 2012 – AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame RIOCREUX, Maire,

Après avoir examiné le compte administratif 2012 de la commune de BENAIS, statuant sur l'affectation du résultat,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

➤ un excédent de fonctionnement de + 200 455,02 €

Constatant :

- l'excédent d'investissement de clôture + 8 007,17 €
- les restes à réaliser en dépenses au 31 décembre 2012 - 81 210,00 €
- les restes à réaliser en recettes au 31 décembre 2012 + 10 000,00 €

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à la somme de 63 202,83 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation au compte 1068 de la somme de 63 202,83 €
- Report en fonctionnement au compte R002 de la somme de 137 252,19 €

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Madame le Maire présente les orientations budgétaires pour l'année 2013 et demande aux différentes commissions de finaliser leurs priorités pour la prochaine réunion.

2013-13 / LOCATION LOGEMENT 2 RUE DU PETIT CLOCHER

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, suite au préavis de départ de Madame TESSIER Nadège, le logement type IV situé 2, rue du Petit Clocher sera vacant au 1^{er} avril 2013.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'avis de la commission attribution de logements, présidée par Madame DEZE Françoise, décide, à l'unanimité, de louer ledit logement à Madame TENNEGUIN Anita, à compter du 1^{er} avril 2013, pour un loyer de 450,00 € par mois, révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers, publié par l'INSEE.

Un mois de dépôt de garantie sera demandé à la signature du bail. Les charges ne sont pas incluses dans le montant du loyer.

Le Conseil Municipal autorise Madame FRAISSE à effectuer l'état des lieux et à signer le contrat de location avec l'intéressée et tous documents s'y rapportant.

QUESTIONS DIVERSES

☞ Monsieur BOISDRON donne connaissance du courrier et du dossier technique, du SIEIL, concernant la proposition d'installation de bornes de charge de véhicules électriques sur le territoire communal. Le coût est d'environ 10 000 € pour une borne double avec un reste à la charge des communes qui souhaiteraient s'équiper de 3 000 € qui pourrait être payés au SIEIL sous forme d'annuité pluriannuelle. Le Conseil Municipal va poursuivre la réflexion sur ce dossier. Mr BOISDRON se renseignera auprès des communes avoisinantes pour connaître leur position à ce sujet.

☞ Monsieur BOISDRON présente le projet d'aménagement du carrefour RD35/RD269 proposé par les services du Conseil Général d'Indre et Loire à la demande de la municipalité en 2011 suite aux nombreux accidents constatés au carrefour de la discothèque. Monsieur BOISDRON présente également le projet d'aménagement du carrefour RD35/RD469 proposé par les services du Conseil Général d'Indre et Loire suite à la demande de la municipalité qui les avait sollicité en 2011 pour : d'une part, une sécurisation de la traversée cycliste entre les bourgs de Benais et Restigné puisque de nombreux enfants et adultes sont amenés à cheminer entre les villages et d'autre part, une meilleure signalisation du carrefour pour les automobilistes en vue de favoriser la réduction de la vitesse à cette entrée de village. Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux qui seront financés par le Conseil Général d'Indre et Loire.

☞ Madame BATONNEAU propose que soit installé un pot de fleurs sur la souche de l'If qui a été coupé devant la cantine.

☞ Madame le Maire donne lecture d'un courrier de la direction académique informant le Conseil Municipal de l'ouverture d'un demi-poste de soutien exceptionnel à l'école primaire de Restigné à la rentrée 2013. Madame le Maire donne le compte rendu des différentes réunions qui ont eu lieu avec les élus de Restigné, Benais et La Chapelle-sur-Loire suite à la fermeture de l'école primaire de La Chapelle-sur-Loire.

☞ Madame le Maire informe le Conseil Municipal du projet de suppression d'une division au collège Ronsard de Bourgueil à la rentrée 2013. Une réunion a eu lieu, ce jour, au collège, avec la direction académique pour demander le maintien des 14 divisions. Le Collège Pierre de Ronsard présente de bonnes conditions d'apprentissage pour les élèves, il est indispensable de voir maintenus les moyens alloués par la Direction Académique. Cette réunion a été organisée à la demande de Madame GOMES, Présidente de l'Association de Parents d'Elèves (FCPE) du collège. Un groupe de professeurs, un groupe de parents de la FCPE et de nombreux maires et élus du territoire soutiennent la démarche.

☞ Madame le Maire donne lecture du courrier reçu d'un représentant de groupe à l'Assemblée Nationale concernant la proposition du Gouvernement de modifier les modes de scrutin pour les

élections cantonales et municipales. Ce changement concernerait plus précisément l'abaissement, du seuil, de 3500 à 500 habitants, pour le scrutin de liste pour les municipales ainsi que la réduction du nombre de conseillers dans les communes de moins de 3500 habitants. Les travaux se poursuivront entre le Sénat et l'Assemblée Nationale.

☞ Madame le Maire donne connaissance du courrier de la Préfecture concernant la représentation des communes au sein des EPCI à fiscalité propre et plus précisément la modification du nombre de représentants des communes au sein de la CCPB ou syndicats à fiscalité propre. Le bureau de la CCPB travaille déjà sur le dossier et fera une proposition aux communes lors du conseil communautaire de mars. Le projet consisterait à ne pas augmenter le nombre de conseillers communautaires et à conserver la répartition actuelle c'est à dire : 4 conseillers pour Bourgueil, 3 conseillers pour Chouzé-sur-Loire et 2 conseillers pour chacune des autres communes. Cette répartition permet que les plus petites communes conservent leur représentativité.

☞ Monsieur BOISDRON donne connaissance au Conseil Municipal du bilan de la gestion de la forêt communale pour 2012 réalisé par l'ONF. Il précise qu'il n'a pas été prévu de coupes de bois en 2013.

☞ La commission Infos se réunira le mardi 19 mars à 10 H 30.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le lundi 25 mars 2013 à 20 H 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.